

Convention citoyenne sur les temps de l'enfant

Cahier d'acteur



EN BREF

Restau'Co :
Réseau interprofessionnel de la
restauration collective.

Contact :

Restau'Co : Marie-Cécile ROLLIN
Délégue générale
mc.rollin@restauco.fr



EN BREF

Le SNRC : Syndicat national de la
restauration collective.

Contact :

SNRC : Aleksandra NICOLLE –
Délégue générale
anicolle@snrc.fr

Restau'Co et le Syndicat National de la Restauration Collective

Qui sommes-nous et quel est notre rôle ?

Restau'Co et le SNRC sont deux acteurs majoritaires de la restauration collective en régie et en concédée en France.

Restau'Co est un réseau interprofessionnel de la restauration collective, il anime le secteur, valorise ses métiers et s'engage pour l'amélioration de ses pratiques. Le réseau comprend des établissements de tous les segments de la restauration collective (scolaire, santé, social, travail) ainsi que des associations et organisations qui les rassemblent.

Le SNRC est le syndicat représentatif des entreprises de la restauration collective, qui nourrissent les Français avec un haut niveau d'exigence sur le plan alimentaire, nutritionnel et sanitaire. Elles sont engagées dans la transition vers une alimentation plus saine, plus durable, de qualité et locale.

La restauration collective, secteur que nos deux organisations représentent, nourrit 10 millions de convives chaque jour dans les établissements scolaires et universitaires, les foyers et organismes sociaux, les hôpitaux et les Ehpad ou encore sur les lieux de travail des entreprises et des administrations.

Dans les 81 000 lieux de restauration ce sont 300 000 personnels de cuisine qui œuvrent chaque jour notamment au service des enfants, dans les cantines scolaires, centres de loisirs ou encore centres de vacances. Nos deux entités jouent un rôle prépondérant dans l'éducation à l'alimentation et au goût.

NOS CONSTATS

Quelle est notre vision de l'organisation actuelle des temps des enfants en France ?

Ce qui marche bien, ce qui marche moins bien...

Dans son **rapport « Éducation et Nutrition »**, publié en mars 2025, l'**Unesco** évoque le **rôle majeur des repas scolaires sur la santé et l'apprentissage des enfants**. Il décrit notamment l'impact positif des déjeuners sur les résultats scolaires. Il insiste également sur l'importance de l'éducation à l'alimentation pour la santé des personnes.

« La sécurité alimentaire et l'amélioration de la nutrition amplifient les résultats scolaires. Une alimentation adéquate de la petite enfance est fondamentale pour la croissance, la réussite scolaire et le bien-être général. Les établissements d'enseignement qui proposent des repas scolaires nutritifs alliés à des possibilités d'apprentissage par l'expérience contribuent à orienter les individus vers des choix alimentaires bénéfiques, à la fois pour leur santé personnelle et pour la durabilité de la planète. Des campagnes de sensibilisation soutenues tout au long de la vie adulte, associées à l'expertise des professionnels de la nutrition et de la santé, sont essentielles pour favoriser une évolution globale vers des pratiques nutritionnelles plus saines ».

La France possède un modèle de restauration scolaire unique, dont peu de pays peuvent se prévaloir. Elle est **déployée dans toutes les écoles** grâce à une organisation mutualisée et de proximité, et **adaptée à chaque âge** : d'un repas servi à table pour les plus jeunes, aux selfs à choix dirigés dans les collèges et lycées. Une organisation qui s'appuie sur un important réseau de professionnels de la restauration collective : des achats à la cuisine des repas, et **qui permet de garantir l'égalité d'accès à un repas complet, sain et équilibré**.

Paradoxalement, le temps consacré au repas, et malgré cette organisation bien huilée, est souvent trop réduit et vient perturber l'équilibre de l'enfant, le privant du plaisir de manger sereinement, et de découvrir le goût, mais aussi de faire du repas un moment de partage et de sociabilisation, absolument essentiels pour sa construction.

NOS PROPOSITIONS

Quels sont les axes de propositions et idées que nous portons à la connaissance de la Convention citoyenne ?

- **Sacraliser un temps de repas minimum de 30 minutes** : qui est la recommandation du Conseil National de l'Alimentation dans son avis 47 de 2004, déjà évoqué dans la circulaire de juin 2001.
Ce temps de 30 minutes de temps à table n'est que trop souvent non respecté en raison d'une organisation de la journée de l'élève non adaptée au passage échelonné des élèves nécessaire pour garantir ce temps à table.
La pause méridienne peut paraître longue mais, de fait, le temps consacré au repas est trop court alors même qu'il est primordial pour le développement de l'enfant. Il serait impensable de réduire ce temps déjà trop court, dans les faits.
- **Modifier l'organisation des espaces de restauration scolaire** : afin d'optimiser le temps passé au sein de ces espaces et augmenter celui consacré au repas lui-même. En effet, le temps que passe un enfant dans un restaurant scolaire, à attendre de pouvoir se voir servir son repas, est fréquemment deux à trois fois supérieur à celui du temps de consommation du repas.
Une meilleure organisation spatiale de certains restaurants contribuerait à réduire ce temps d'attente et permettrait de le consacrer au moment passé à table.
- **Intégrer le repas dans le projet d'établissement** : afin d'associer tous les acteurs de la journée scolaire de l'enfant à cet enjeu de santé publique et d'en informer les familles.
L'éducation à alimentation et au goût est un apprentissage de plus en plus essentiel pour la santé et l'autonomie future d'un enfant. Sa place au sein de la sphère scolaire est indispensable et devrait être garantie à chaque enfant.
En effet, les professionnels de la restauration collective (nutritionnistes, chefs cuisiniers, personnes de service) devraient pouvoir jouer pleinement leur rôle d'éducateurs et d'accompagnateurs du repas, de la saisonnalité, de la découverte des aliments et de leurs qualités nutritionnelles. Et ce, aux côtés du personnel de l'Éducation nationale, dans le cadre d'un projet pédagogique global qui s'inscrit dans la scolarité de l'enfant.